

## La fausse joie provoquée par VITRINE MAGIQUE

Dans un message diffusé le 26 décembre 2017, le catalogue **VITRINE MAGIQUE** vous donne une chance de gagner la somme de 3 000 €.

Le principe est simple : vous devez gratter une case sur un bulletin de participation et si vous découvrez la mention « 3 000 € », vous recevrez cette somme.

Bien évidemment, un seul bulletin est gagnant mais tous les perdants peuvent participer à un tirage au sort final leur permettant de remporter un lot de consolation de 1 000 €.

De nombreux consommateurs penseront, certainement, avoir gagné cette somme de 3 000 € puisque, après grattage, la majorité des cases comporte la mention « 3 000 euro ».

Effectivement, « 3 000 euro » ce n'est pas « 3 000 € ».

Le Réseau anti-arnaques ne comprend toujours pas la stratégie du service marketing de **VITRINE MAGIQUE** consistant à provoquer une fausse joie.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

**Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)